



Mairie
de
VALLÈGUE
(Haute-Garonne)

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

ID : 031-213105661-20230412-20230402-DE



Republique Française

Extrait du registre des délibérations

COMMUNE DE VALLÈGUE

Délibération n° 2023-04-02

SEANCE DU 12 avril 2023

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 10

L'an deux mille vingt-trois et le douze avril à vingt-et-une heures, le conseil municipal de la commune de Vallègue, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Rémy ZANATTA, Maire.

Date de convocation et publication : 6 avril 2023

Assistaient à la séance : ZANATTA Rémy, CAUSSINUS Serge, TUDELA François, ROUX Patrick, CARRIÈRE Jean-Louis, GALTIER Patrice, MALET Jacques, PINAUD Jérôme, ZINDEL Laurent.

Absents qui ont donné un pouvoir : **DEVORA Daniel** a donné procuration à TUDELA François, **BEY-CREUX Céline** a donné procuration à CARRIÈRE Jean-Louis, **GUILLES Bernard** a donné procuration à ZANATTA Rémy

Absents : **RICHER Pascale**, **ESCRIEUT Patrice**, **SABLAYROLLES Evelyne**

Secrétaire de séance : CAUSSINUS Serge

Objet : Vote du compte administratif 2022 / budget communal

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le compte administratif 2021. Il se retire avant qu'il ne soit procédé au vote.

Sous la présidence de M. CAUSSINUS Serge

, doyen de l'assemblée, après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal vote le compte administratif 2022 :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II	
VUE D'ENSEMBLE				A1	
EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	363 280,99	G	393 135,79
	Section d'investissement	B	63 638,85	H	25 335,53
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	420 300,82 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	35 426,08 (si excédent)
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	426 919,84	= G+H+I+J	874 198,22
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	59 214,60	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	59 214,60	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	363 280,99	= G+I+K	813 436,61
	Section d'investissement	= B+D+F	122 853,45	= H+J+L	60 761,61
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	486 134,44	= G+H+I+J+K+L	874 198,22

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 59 214,60	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
244	Opération d'équipement n° 244	45 914,60	
260	Opération d'équipement n° 260	5 000,00	
262	Opération d'équipement n° 262	5 700,00	
265	Opération d'équipement n° 265	2 600,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

ADOPTÉ : à l'unanimité par les membres présents et représentés.

Ainsi fait et délibéré à Vallègue les jour, mois et an que dessus.

Le doyen,

CAUSSINUS Serge



Transmis au représentant de l'Etat le : 17/04/2023

Publié le : 17/04/2023

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le



ID : 031-213105661-20230412-20230402-DE